Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 12 (1876)

Heft: 19

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

FRIBOURG. 1er Octobre 1876.

12e année. No 19.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Revue de la presse pédagogique en divers pays et relations de l'*Educateur* à l'étranger. Relations avec la France. — Correspondance parisienne et genevoise. — Chronique bibliographique. — Partie pratique. — Compte-rendu de la souscription d'Hellikon.

Revue de la presse pédagogique en Europe et aux Etats-Unis,

*et relations de l'*Educateur *à l'étranger.*

La pédagogie est *une* : que de fois nous l'avons écrit et proclamé sur les toits ! Elle est *une* dans ses principes fondamentaux et même dans ses méthodes. Elle n'en est pas moins très-différente selon les applications qu'on en peut faire et surtout selon la situation intellectuelle et le milieu social politique où se trouve un peuple. Les besoins matériels, le caractère, les mœurs, les idées variant de pays à pays, comment l'éducation ne varierait-t-elle pas de la même façon ? Ces variations sont dans la nature ; ce qui n'empêche pas que, dans cette diversité, il n'y ait une unité réelle et fondamentale.

C'est le sentiment de cette unité et, partant, de la communauté et de la solidarité des intérêts intellectuels et pédagogiques qui a donné naissance à la pensée d'une *Fédération universelle* des instituteurs, et de Congrès qui réuniraient les instituteurs ou les délégués de l'instruction publique de tous les pays civilisés. Mal-

heureusement, cette pensée, belle et vraie en principe, n'est pas aisée à réaliser et rencontre de grands et sérieux obstacles dans le manque de ressources pécuniaires d'abord ; ensuite, en ce qui concerne l'organisation même de ces sortes d'assemblées. La première condition requise pour l'établissement d'une Fédération universelle, c'est que chacun des pays qui pensent y prendre part soit déjà constitué chez lui en république scolaire, qu'il ait sa société pédagogique propre. Or, c'est précisément cela qui manquait à la France, lors de notre réunion à la Sorbonne en 1867, à laquelle près de 1000 instituteurs français prirent part. Une seconde condition de la réussite des Congrès pédagogiques, c'est que les personnes qui s'y rencontrent appartiennent en grande majorité aux éducateurs proprement dits et ne soient pas de simples amateurs ou *dilettanti* scolaires, et encore moins des faiseurs de phrases qui ne cherchent qu'une occasion de se mettre en scène et de faire parler d'eux en affectant un enthousiasme qu'ils n'ont pas pour des méthodes qu'ils n'ont qu'effleurées ou des théories creuses et vagues, dont aucune expérience sérieuse n'a garanti la justesse.

Si la Fédération universelle par voie de Congrès et de délégués est difficile à établir et à pratiquer, il n'en est pas de même de la Fédération qui s'opère par la voie des journaux et de l'échange d'idées qu'elle établit entre les éducateurs et écrivains pédagogiques non-seulement de l'Europe, mais des deux hémisphères. C'est à cet échange surtout que nous pensions dès l'origine de notre Société et de son organe, et nous n'avons rien négligé pour le créer, l'étendre à tous les peuples civilisés, à commencer par ceux dont la langue est généralement comprise et même à ceux dont la langue n'est connue que de quelques initiés. Les idées lumineuses ne sont pas l'apanage d'une seule nation ou de certains peuples, pas plus que d'un ou de plusieurs individus. Il ne faut rien mépriser, rien négliger. Puis, vous pouvez être utiles et apporter des lumières à ceux qui ne vous en donneraient pas. Quoi de plus beau d'ailleurs, de plus profitable et de plus touchant que ces relations de peuple à peuple, d'esprits à esprits, de corps enseignant à corps enseignant, d'un bout du monde à l'autre? Si l'humanité doit jamais former une grande famille, c'est assurément par l'école que doit commencer cette fusion des divers groupes de l'humanité qu'on nomme les nations.

Dans notre dernière assemblée générale, au Congrès de St-Imier, qui semble déjà bien loin de nous, tant les événements vont vite par le temps qui court, nous avons déroulé le tableau des relations que la Société romande entretient, par l'entremise de l'*Educateur*, avec la plupart des pays de l'Europe, l'Allemagne, la France, l'Espagne, l'Italie, la Belgique, la Hollande, l'Angleterre. Nous constations avec bonheur notre entrée en rapports

avec les Etats-Unis et avec cette Serbie où, à la lutte contre l'ignorance, a succédé aujourd'hui une guerre d'un autre genre et qui risque fort d'être aussi funeste que l'autre à la cause de la civilisation.

Deux années se sont écoulées depuis cette époque. Nos relations sont restées à peu près les mêmes. Nous continuons à recevoir la plupart des feuilles que nous recevions précédemment et nous nous proposions de donner au Congrès de Fribourg une idée du mouvement pédagogique que révèlent ces organes des divers pays du monde et d'en faire même le principal objet de notre rapport sur la marche de l'*Educateur*. Le Congrès des instituteurs de la Suisse romande étant décidément renvoyé à l'année prochaine, nous ne pensons pas devoir ajourner à cette époque le compte-rendu de ce mouvement, qui n'a déjà que trop tardé. L'*Educateur* et la Société romande ont une dette, un tribut de reconnaissance à payer que nous ne saurions sans ingratitude remettre davantage.

C'est par la France que nous commencerons notre tableau de la presse universelle, par cette France qui fait tant pour se relever intellectuellement aussi bien que politiquement, et dont nous, Suisses français, nous sommes tributaires à tant d'égards.

Le principal et le plus ancien organe de la presse scolaire de la France, c'est toujours le *Manuel général* de l'instruction primaire, qu'imprime la librairie Hachette et que rédige M. Charles Defodon.

Ce recueil, qui en est à sa 13me année d'existence, offre une matière aussi instructive que variée, commençant par une chronique des événements de l'intérieur et de l'extérieur, continuant par la pédagogie proprement dite et se terminant par la revue des faits scolaires en France et à l'étranger. Une rubrique aussi est consacrée à la nécrologie des hommes d'école. La partie pratique ou partie scolaire, contenant des *exercices* pour les élèves, forme un appendice de 8 pages dans chaque numéro, et toutes les branches y sont plus ou moins représentées. Un bon sens judicieux et plein de mesure préside à cette publication. La métaphysique y tient peu de place, mais les jugements sains, indépendants, les observations justes, les applications ingénieuses y abondent à toutes les pages. Joignez-y l'attrait des illustrations sur bois, qui donnent tant de relief à une œuvre littéraire et dont nous, pauvres Suisses romands, nous serons éternellement privés, grâce à la modicité de nos ressources et au chiffre restreint de notre public.

Ce qu'on aime et qu'on apprécie tout spécialement dans la feuille de M. Defodon, c'est une largeur de vues qui ne s'arrête pas uniquement à ce qui se fait en France et dans les grands

pays, mais qui a l'œil ouvert sur tous les progrès, dans quelque contrée qu'ils s'accomplissent.

Quelque perfectionnement ou nouveauté utile relative à l'éducation publique est-elle signalée quelque part, le rédacteur ou ses collaborateurs y vont et font rapport. C'est ainsi que M. Michel Bréal, si connu par ses projets de réforme scolaire et ses beaux travaux philologiques, a décrit, dans une correspondance adressée au *Manuel*, l'organisation des écoles de Zurich et celle de l'école primaire normale de Wettingen. M. Defodon lui-même est venu, comme on sait, au Congrès de St-Imier, comme il avait assisté à ceux de Neuchâtel et de Genève. Mais ce que nous n'avons pas dit jusqu'ici et que nous aurions dû dire il y a longtemps, c'est que le rédacteur en chef du *Manuel général* de l'instruction publique a consacré douze articles (nous disons douze) au Congrès de St-Imier, dont il a fait l'historique dans tous ses détails, résumé tous les rapports et tous les débats, analysé tous les discours avec un intérêt sympathique, bienveillant et on peut dire presque enthousiaste, que les affaires scolaires de la Suisse ont rarement rencontré en France et dans n'importe quelle contrée.

Nous ne pouvons résister au plaisir de citer quelques passages du 1er article (*Manuel général* du 15 août 1876) :

« Toute fête scolaire en Suisse a deux centres, le lieu où on se » réunit pour les discussions et la cantine où les membres de l'as- » semblée prennent place à la table commune où l'on fraternise, » le verre en main, décemment et gaiement, où l'on chante les » chants patriotiques, où de nombreux toasts sont portés du » haut d'une tribune improvisée. C'est dans la cantine peut-être » qu'on saisit le mieux sur le fait, les mœurs, les habitudes de » vivre et de penser de nos voisins, si différentes des nôtres, bien » qu'à si courtes distances. Il n'est assurément aucun étranger » qui n'ait été frappé comme nous du spectacle que présentent » ces réunions familières de la cantine dans les fêtes scolaires de » la Suisse ; d'abord l'absence la plus complète de toute force » militaire et l'air de bonhomie de quelques rares représentants » de la police qui y montraient leur uniforme ; malgré cela ou » peut-être à cause de cela, le parfait bon ordre qui ne cesse de » régner dans tous les groupes, l'aspect honnête et ouvert d'une » population qui se sent maîtresse chez elle et responsable de » ses actes ; le sentiment qui fait que chacun, sans ostentation et » sans morgue, se sait l'égal de son voisin ; qui fait que le riche, » le fonctionnaire, le dignitaire qui est assis à cette table, n'est » plus ni fonctionnaire, ni riche, ni dignitaire, si bien qu'il » semble tout naturel au pasteur, au professeur, à l'inspecteur » d'écoles, à l'industriel, au savant, au membre des conseils de » la nation, d'aller s'y mettre à côté du dernier maître-adjoint

» de la dernière école et d'y lier conversation avec lui ; par » dessus tout l'amour sincère, le respect profond de tout ce » qui touche à la patrie, au patriotisme. On comprend bien qu'il » peut y avoir des dissentiments, des compétitions, des rivalités, » des partis comme ailleurs, mais qu'il n'est pas pour eux de » passion si vive, de lutte si ardente qui ne s'apaise et ne tombe » pour peu qu'on fasse appel au nom, sacré pour tous, de la patrie » suisse. Voilà ce qu'on voit dans ces réunions et quand on se » reporte à d'autres situations qui sont par trop différentes, il est » impossible de ne pas sentir mieux que par tous les discours du » monde, ce qui est susceptible de produire la vie de liberté et » d'indépendance personnelle chez un peuple qui a su se rendre » digne, par l'instruction et l'éducation, de cette difficile posses- » sion de soi-même. »

La Suisse occupe, en revanche, une plus petite place dans le *Journal d'Education populaire*, bulletin édité par la Société pour l'instruction élémentaire.

Ce journal, qui en est à sa 60e année d'existence, publie outre les actes de la Société et les comptes-rendus des ouvrages qui lui sont envoyés, le texte des conférences données sur des matières pédagogiques sous les auspices de la Société pour l'enseignement élémentaire. Nous y avons trouvé, à côté de beaucoup d'excellentes choses, une dissertation de M. Challamel, sur l'histoire, où les idées justes coudoient les jugements bizarres, entre autres, quand il parle d'un genre d'histoire appelé *histoire-batailles*, qui aurait été mis à la mode par Barante, l'auteur de l'histoire des Ducs de Bourgogne. L'école historique à laquelle appartenait M. de Barante et dont il fut l'un des porte-étendards était tout simplement l'école *descriptive*. S'il a parlé beaucoup batailles, c'est que son sujet l'y amenait forcément.

Nous recevons depuis quelque temps une feuille qui se nomme l'*Education* et qui paraît toutes les semaines à Paris et à Tours, et dont le gérant est M. Poussielgue. Cet organe, qui n'en est qu'à sa seconde année, renferme d'abord, comme le manuel général, une partie officielle où il est aussi rendu compte des discussions de l'Assemblée nationale. On y trouve ensuite des morceaux de pédagogie et de didactique, une revue de faits scolaires dans plusieurs pays, une bibliographie, une nécrologie, des sentences pédagogiques, et des variétés bien choisies. J'oubliais une partie pratique courte mais soignée, avec des dictées empruntées aux écrivains célèbres, en prose et en vers. Ces dictées sont en général assez simples. Les problèmes sont plus compliqués. Nous comptons faire quelques emprunts à l'*Education* et nous lui en demandons d'avance un bill d'indemnité.

Nous avons reçu pendant quelque temps une feuille scolaire *en miniature* publiée à Paris sous le titre d'*Education nationale*, par

deux instituteurs alsaciens, MM. Victor Juhlin et Brœunig-Damerson. Ce journal se compose d'une petite feuille de 4 pages, mais les sujets traités sont en général d'un bon choix et l'exiguïté du format, joint au bas prix, doit ajouter à la popularité de cette publication. Dans un article du journal de l'*Education populaire,* dont nous parlions tout à l'heure et qui a pour objet la petite feuille de MM. Juhlin et Brœunig, nous avons vu avec étonnement que M. Ridoux revendique pour la France Rousseau, dont Pestalozzi n'aurait fait que réaliser les idées. 1875 n° 90).

Deux feuilles d'un ordre plus littéraire que pédagogique, le *Courrier de Vaugelas,* et le *Courrier littéraire,* publiées à Paris, nous ont été envoyées comme à tout le monde. Nous en aurions rendu compte avec plaisir si l'envoi avait continué et nous l'eussions fait surtout pour le *Courrier de Vaugelas,* dont le caractère grammatical a plus d'affinité avec celui de notre *Revue.* Mais la rédaction s'en étant tenue à l'envoi du premier numéro, nous nous bornerons à cette annonce sommaire, tout en faisant observer que le *Courrier de Vaugelas,* à en juger par la table des matières de la cinquième année, offre de l'intérêt pour les professeurs de langue, par le jour qu'elle jette sur l'emploi de tournures ou plutôt de locutions singulières, l'explication d'expressions et de proverbes dont on a perdu le sens étymologique et la solution de certaines difficultés grammaticales.

Dès sa fondation, l'*Educateur* a été favorisé de l'envoi très régulier de la *Revue savoisienne* publiée à Annecy et qui en est à sa 17e année. Quoique la *Revue savoisienne* ne soit pas un journal pédagogique, il n'en a pas moins un titre réel à la reconnaissance du Corps enseignant et de tous les amis de l'instruction, par les travaux et communications très-utiles qu'il renferme sur l'histoire, les antiquités, les sciences, les arts, l'industrie. La *Revue savoisienne,* dès le premier jour de son existence, a été aussi un trait d'union entre la Suisse et la Savoie dont les hommes d'études ont fait alliance au Congrès d'Annecy, de charmante, pittoresque et studieuse mémoire. De plus l'abbé Ducis, Jacques Replat, Eloi Sérand, Jules Philippe, vivent dans nos cœurs avec l'excellent M. Bouvard, le père des Suisses en Savoie. Oh ! si les beaux jours d'Annecy en 1856 pouvaient revenir. Mais hélas ! il faut dire avec le poète : *les beaux jours d'Aranjuez sont passés.*

Les Ministres de l'Instruction publique et des Cultes qui se sont succédé en France depuis M. Duruy à M. Jules Simon, ont gratifié l'*Educateur* de l'envoi régulier du *Bulletin administratif* de leur Département. Sous le Ministère Waddington, nous n'en avons reçu qu'un ou deux numéros égrenés, entre autres celui du 20 février 1876, où l'on voit l'essor que prennent en France les Bibliothèques populaires. Cet essor, du reste, s'explique par le mouvement général qui se fait vers le relèvement par l'instruc-

tion et par l'amélioration de la position matérielle de la classe enseignante ; on peut envisager aussi comme un des symptômes les plus réjouissants du progrès scolaire les associations formées entre jeunes gens sortis des écoles et désireux de perfectionner leur instruction, et maintenir les doux liens contractés sur les bancs des colléges et des écoles normales. De ce nombre est l'*association des anciens élèves de l'école normale de Douay,* dont nous avons reçu quelques numéros véritablement intéressants par la vie qu'ils révèlent. Cette association a une réunion annuelle, précédée d'un *Obit* ou service religieux en mémoire des morts et suivie d'un *Banquet* pour le profit et la joie des vivants, qui a lieu quelquefois à Lille, le chef-lieu du département du Nord, dont Douay n'est qu'une sous-préfecture. A Versailles, il y a une Société du même genre avec laquelle celle de Douay s'est mise en rapports. Cette dernière a fondé une bibliothèque pédagogique. Nous apprenons encore par le *Bulletin* de l'association de Douai, que les instituteurs sont fréquemment couronnés dans les Comices agricoles et y obtiennent qui des médailles d'or, qui des médailles de vermeil, qui encore des médailles d'argent.

Nous recevons de France des brochures et des journaux qui, sans avoir un trait direct à la pédagogie, se relient cependant à l'école par certains côtés. Il en est ainsi de la *Revue des premiers travaux de la Société de prévoyance,* publiée sous la direction de M. Malarcé, secrétaire perpétuel de la *Société des institutions de prévoyance,* à Paris, 44, rue de Rennes. Le président de la société est un membre de l'Institut, M. Hippoyte Passy. Les Caisses d'épargne scolaire instituées dans 53 départements, sont un heureux fruit de l'esprit qui a donné naissance à la Société de prévoyance. « L'institution des Caisses d'épargne scolaire est devenue en Bel-
» gique, en Angleterre, en Italie et en France, dit une note de la
» *Revue,* comme une branche de l'éducation publique, l'apprentis-
» sage de la vie économique de l'ouvrier, par l'exercice pratique
» de l'épargne, par le maniement du livret de la Caisse d'épar-
» gne. »

La *Revue* oublie la Suisse, où l'institution des Caisses d'épargne scolaire a pris une certaine extension. Nous déposons le premier numéro de la *Revue,* formant 90 pages, à la bibliothèque des instituteurs neuchâtelois, dont M. Tripet est le bibliothécaire.

Nous voudrions pouvoir consacrer quelques lignes au *Bulletin des amis de la Paix,* qui, sans appartenir à la littérature pédagogique, l'intéresse cependant comme œuvre réformatrice et philanthropique. Mais nous sommes contraint à passer outre pour nous arrêter aux journaux scolaires de la Belgique qui rentrent plus directement dans notre cadre, et feront l'objet de notre prochain compte-rendu.

A. Daguet.

CORRESPONDANCE PARISIENNE ET GENEVOISE.

Paris, 7 septembre 1876.

L'*Educateur* du 15 août annonçait qu'un de nos pédagogues distingués, l'estimable M. Hoffet avait été appelé à partager *ex æquo* avec M. Halphen, inspecteur-général de l'Université, le prix décerné tous les trois ans par l'Académie des sciences morales et politiques, à celui qui, par ses ouvrages et son activité personnelle, a rendu le plus de services à l'instruction élémentaire.

Il y a dans ces lignes une double erreur, que j'espérais voir rectifiée dans le numéro suivant de votre estimable journal, que je lis avec le plus grand soin, parce que j'y trouve toujours à prendre de bonnes choses. C'est M. Rendu, inspecteur-général de l'instruction publique, qui a partagé le prix avec M. Hoffet. M. Halphen (et non Alphen, comme l'*Educateur* l'a imprimé), n'appartenait point à l'enseignement. C'est lui qui a fondé le prix que l'Académie des sciences morales et politiques est chargée de décerner, et qui se nomme, de son nom, Prix Halphen.

Petit-Saconnex, près Genève, le 9 septembre 1876.

Je viens vous remercier sincèrement de l'insertion que vous avez bien voulu accorder à mes lettres sur l'enseignement de l'allemand. Dans la seconde (N° du 1er septembre) il s'est glissé trois ou quatre petites fautes d'impression dont une seule a quelque importance.

Page 267, ligne 6, dans cette phrase : En 1875 il y eut dans 17 de nos communales rurales *le prix* d'allemand et 30 accessits, il faut lire *16 prix*.

Il vaudrait, je crois, la peine d'insérer ce petit erratum.

J'ai profité d'une excursion clubistique que je viens de faire dans la partie romande des cantons mixtes du Valais et de Fribourg pour m'informer si l'on y enseignait l'allemand dans les *écoles primaires*, et l'on m'a répondu négativement, de même que dans quelques communes vaudoises où je prenais la même information.

La question relative à cet enseignement dans les écoles normales et dans les écoles primaires, devant revenir sans doute prochainement sur le tapis, il serait, il me semble, intéressant que ce fait fût mentionné dans l'*Educateur*, mais bien entendu, non pas d'après ce que j'écris dans ce billet, car vous devez être bien mieux à même que moi de connaître exactement le sujet.

CH. SCHAUB.

Genève, le 10 septembre 1876, Place du Molard, 8. (*)

Monsieur,

Le jugement que vous portez sur l'enseignement de l'histoire au moyen

(*) Bien que la lettre ci-jointe soit une réfutation en forme de l'opinion que l'*Educateur* émettait dans son dernier numéro sur l'enseignement historique et par cela même qu'elle

de la forme biographique (N° de l'*Educateur* du 1er septembre), m'engage à vous adresser ici quelques observations. Voici 8 ans bientôt que j'ai pris pour base de mon enseignement historique le manuel de MM. Spiess et Berlet ; c'est-à-dire que j'en ai adopté le plan, tout en modifiant la matière ; j'ai remplacé l'immense quantité de faits et de personnages ayant trait à l'histoire d'Allemagne par des époques correspondantes de l'histoire suisse, afin de lui donner un caractère plus national. En dehors de ces changements, je m'en suis tenue à la marche indiquée par les auteurs du manuel saxon, et je dois dire que mon expérience n'a nullement justifié les objections formulées dans votre article. Bien loin de se plaindre qu'elles refaisaient toujours la même chose, les élèves étaient heureuses de pouvoir grouper les faits et les personnages nouveaux au milieu de vieilles connaissances ; les leçons avaient aussi pour elles un double intérêt ; c'était comme si le cercle des amis s'agrandissait, et le bonheur des enfants en voyant arriver le jour de la leçon d'histoire m'a toujours été la meilleure garantie de l'excellence de cette méthode, au moyen de laquelle les élèves apprennent avec une grande facilité soit la suite des faits chronologiques, soit leur groupement en époques distinctes. Il est certain que pour l'enseigner avec fruit, elle demande une préparation consciencieuse, beaucoup d'études et de travail, afin d'intéresser les élèves par des récits variés aux personnages qui représentent pour ainsi dire les différentes époques historiques.

Vous lui reprochez d'être plus en harmonie avec le génie germanique qu'avec le génie français : à cela je vous répondrai que je l'ai également employée à Genève et à Mulhouse, et partout avec succès ; je crois même que les enfants genevois y prenaient encore plus d'intérêt. Je ne puis, malgré tout m'empêcher de souhaiter l'introduction de cette méthode dans les établissements d'enseignement secondaires et supérieurs de mon pays, où les enfants ne reçoivent la plupart du temps que des cours fort incomplets. Voici ce que me disait il y a peu de jours à ce sujet un vétéran de l'enseignement : Il est rare que dans nos colléges et dans nos établissements d'enseignement secondaires on arrive plus loin que la révolution française ; le plus souvent on entame à peine le 18me siècle, pas même au gymnase. »

Après une première année d'enseignement, d'après la méthode concentrique, l'élève arrive à un coup d'œil d'ensemble comprenant depuis l'époque héroïque de la Grèce jusqu'à nos jours. S'il lui manque bien des détails, bien des personnages, et parfois même des siècles entiers, son savoir

---

combatte une appréciation qui nous est personnelle, nous nous faisons un plaisir et un devoir de la reproduire. Comme nous l'avons dit souvent, nous n'avons aucune prétention à l'infaillibilité et le rôle de pape scolaire ne saurait convenir à un véritable ami du progrès scolaire, qui n'a en vue que la vérité et le perfectionnement. Nous avons dit ce que nous pensions de la forme à donner à l'enseignement historique. Mademoiselle Progler a fait des expériences contraires à la nôtre. Il est opportun, il est utile qu'on les connaisse et que l'on compare. La pédagogie ne peut que gagner à des discussions de ce genre. (Note du Rédacteur en Chef.)

Le public enseignant sera juge (*sub judice lis est.*)

historique a cependant un cachet d'unité dont on ne peut méconnaître l'immense valeur. En possession d'un cadre historique, dont les jalons sont solidement fixés dans la mémoire, le jeune homme ou la jeune fille pourra toujours par la suite, au moyen des bons historiens compléter et agrandir son savoir. Il est entendu que, si cet enseignement devait se généraliser chez nous, un manuel serait indispensable.

Excusez, cher Monsieur et ami, la liberté que je viens de prendre vis-à-vis d'un Nestor de l'enseignement historique ; mais j'ai cru de mon devoir de vous communiquer mes expériences personnelles, d'autant plus que jusqu'à présent je n'ai encore rencontré personne dans notre Suisse française qui ait voulu essayer de cette méthode. Cette lettre n'est point destinée à la publication, vous en ferez cependant l'usage que bon vous semblera ; ma devise est toujours le mot de Gœthe : Licht, Licht, mehr Licht.

Votre bien dévouée,
CAROLINE PROGLER.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE.

RAPPORT DE LA DIRECTION DE L'EDUCATION DU CANTON DE BERNE pour l'année 1875. Berne. Imprimerie Stämpfli. 55 pages.

Ce compte-rendu de l'administration de M. le Conseiller d'Etat Ritschard et de son suppléant M. Teuscher, nous fait connaître la marche de cette partie de la vie publique dans un des cantons les plus importants de la Confédération.

La LÉGISLATION SCOLAIRE ferme la première rubrique du Rapport. Nous y constatons d'abord l'augmentation du nombre des Ecoles normales, une augmentation aussi des traitements des régents, dont le maximum encore assez bas est fixé à 550 fr. pour les Communes, plus 150 ou 250 de l'Etat. Les décrets relatifs à ces deux objets ont été acceptés par le peuple le 18 juillet et le 31 octobre 1875. Un nouveau règlement pour l'Ecole normale de Porrentruy a été voté, ainsi que pour l'*Ecole normale historique de l'Université*. Nous ne savons ce qu'il faut entendre par cette dénomination.

La Direction de l'Instruction publique nous apprend qu'elle a décidé l'envoi de délégués à l'Exposition de Philadelphie.

Le Catéchisme diocésain de l'ancien évêque de Bâle, Mgr Lachat, est supprimé comme livre d'école ; on conserve provisoirement l'Histoire Sainte, rédigée par un prêtre du diocèse, *jusqu'à ce qu'on lui en ait substitué une meilleure*.

L'inspection des Ecoles primaires est exercée par 12 Inspecteurs, parmi lesquels nous avons remarqué un pasteur.

La Carte scolaire dn canton de Berne dressée par M. Gerster, doit être introduite comme complément à la Géographie de ce canton par M. Jacob. Une carte murale est en projet.

Les Tableaux d'Antenen pour l'enseignement des choses, sont recommandés. La Collection entière a paru, sauf le dernier tableau, qui représente l'école.

Sont déclarés obligatoires, un petit livre de lecture de M. Jacob et un Manuel de Chant, par feu Weber, le père du Chant dans ce canton, qui a eu la douleur de le perdre cette année.

Un traité manuscrit d'Histoire suisse de M. Hidber, pour les Ecoles secondaires, est encore aux mains de la Commission et sera probablement adopté prochainement, c'est-à-dire encore en 1876.

Il n'y a pas eu de Cours de répétition cette année. On ne nous en fait pas connaître le motif.

Le Canton de Berne comptait en 1874, 1712 écoles ou classes *(sic)* et 1591 écoles d'ouvrages pour les filles. Le nombre des élèves des deux sexes s'est élevé en 1874 à 91,910, dont 44,045 garçons et 43,780 filles. Des tableaux détaillés nous initient au nombre des absences, des peines prononcées, de la fréquentation en général, à l'état du personnel enseignant primaire. Ce dernier se compose de 1665 membres.

Des pensions variant de 60 à 300 francs sont accordées à 123 personnes enseignantes.

Des subsides pour la valeur de 18,000 francs ont été alloués aux Communes pour la construction de maisons d'écoles.

Les Ecoles secondaires (Progymnases, Ecoles réales, les premières, au nombre de 4, les secondes, au nombre de 48) sont confiées à l'inspection de M. Landolt, de Neuveville, et sont peuplées de 1847 garçons et de 1559 filles. Le personnel enseignant compte 138 membres.

Le canton a deux Ecoles Cantonales, celles de Berne et de Porrentruy et un Gymnase à Berthoud, la première avec 459, la seconde avec 92, et la troisième avec 181 élèves.

L'Université a compté dans le semestre d'été 1875, 386 étudiants, au semestre d'hiver 1875-76, 362. 27 à 30 dames figuraient dans le personnel étudiant. Le Nestor du Cours académique, M. Perty a été mis à la retraite.

Le professeur des langues et de littérature romanes, l'honorable M. Schaffter, est parti pour l'Amérique et laisse une place vacante. Plusieurs autres professeurs, M. Appleton, qui enseignait le Droit civil français, et M. Gareis, qui professait le droit germanique, ont quitté également pour se rendre l'un à Lyon, l'autre à Würzbourg. La faculte de théologie catholique créée par le Gouvernement compte 8 professeurs. D'autres mutations assez nombreuses ont eu lieu : M. Fischer a été élu Recteur. La Faculté de théologie protestante compte 6 professeurs, le Droit 8, la Médecine 26, l'Ecole vétérinaire 10, la Philosophie (par quoi il faut entendre toutes les chaires

réunies sous cette rubrique dans les Universités allemandes), 29. Plusieurs de ces Messieurs ont donné des Cours publics et il a été publié par eux 70 travaux scientifiques. Les nombreuses Collections et les Cabinets affectés au service de l'Uuiversité ont reçu des subsides et des agrandissements considérables.

Les Ecoles privées établies dans les divers districts ont été fréquentées par 4610 élèves.

Des subventions notables ont été accordées aux Sociétés de Chant, des Beaux-Arts, de Gymnastique, des Lutteurs, au théâtre de la Ville.

Les travaux du Synode scolaire, espèce de Grand Conseil préconsultatif pour l'enseignement primaire et composé de 133 membres, et l'activité des Conférences de cercle font l'objet d'un aperçu spécial. On avait reconnu la nécessité d'une Ecole de perfectionnement complémentaire de l'Ecole primaire. Les Ecoles de perfectionnement se divisent en Ecoles civiles et en Ecoles professionnelles, les premières facultatives, les secondes obligatoires. C'est à la suite d'un rapport fait par un Comité, que l'Ecole Cantonale de Berne a été réorganisée et réduite à un gymnase supérieur pour préparer les élèves à l'Université ou à l'Ecole polytechnique. L'Ecole Cantonale de Porrentruy a été conservée parce *qu'on la trouve encore nécessaire pour la partie nouvelle du canton.*

Nous aurions bien des remarques à faire sur plusieurs des points énoncés dans le Rapport de l'instruction publique du canton de Berne. Mais ces remarques nous conduiraient fort loin. Quelques-unes des questions auxquelles nous faisons allusion ne nous sont pas connues suffisamment pour nous prononcer en pleine connaissance de causes. Nous sommes étonnés de l'absence de toute communication de nos sociétaires relativement à l'Ecole Cantonale de Berne et aux autres questions scolaires décidées ou encore pendantes dans le canton de Berne. Il ne manque pourtant pas de personnes compétentes pour aborder les sujets d'un intérêt majeur que contient le rapport officiel, que nous venons d'analyser au courant de la plume.

A. D.

Atlas chronographique pour l'histoire. (Chronographischer Geschichts Atlas) pour la famille et l'école, par Charles Rikli. Leipzig. Brockhaus 1876. 130 pages in 8°.

L'un des plus grands obstacles, le plus grand obstacle même à l'étude de l'histoire dans la famille et l'école, est sans contredit la difficulté qu'offre à beaucoup d'esprits la chronologie. « Je ne puis pas retenir les dates, je n'ai » pas la mémoire des dates. » Voilà ce que disent d'abord tous les jeunes gens et ensuite une foule de personnes qui se sentiraient attirées vers la connaissance du passé, si ce n'était cet empêchement dirimant des chiffres historiques. Bien des tentatives ont été faites pour tourner l'obstacle et aplanir la route devant les amis de l'histoire. On a essayé de bien des Méthodes pour appliquer l'intuition aux événements et l'un des essais les plus heureux en ce genre, c'est sans contredit la Méthode polonaise qui consiste à

reproduire les temps égaux par des espaces égaux de manière à montrer du premier coup-d'œil le plus ou moins de fécondité des siècles, la richesse, la pauvreté, ou la médiocrité des époques au point de vue des évènements. Or, comme le disait très bien M. Frédéric de Rougemont dans le jugement circonstancié et très concluant que ce savant éminent a porté sur les tableaux de M. Rickli, qui le lui avait soumis longtemps avant leur publication, les *déserts de l'histoire ont leur signification comme ceux de la terre ou du ciel étoilé, et les cartes chronographiques, qui ne reproduisent pas ces lacunes, sont aussi défectueuses que pourraient l'être des cartes géographiques et astronomiques qui dissimuleraient les déserts de la terre et du ciel.*

Mais la méthode polonaise a un grave défaut, c'est de se servir de symboles, de dessins, de portraits, c'est-à-dire, de signes arbitraires peu dignes de l'histoire.

La chronographie de M. Rickli, en s'appropriant ce qu'avait de bon la méthode polonaise, a su éviter ce dernier écueil. Elle a de plus, sur tous les travaux chronographiques antérieurs, l'avantage de tracer ces cartes d'après des principes identiques, sur deux échelles différentes, celles des *siècles* et des *années*. L'intention de M. Rickli est même d'y ajouter les *mois*, et de cette façon nous aurions trois espèces de cartes, correspondant les premières à celles des continents, les secondes aux cartes spéciales, les troisièmes aux cartes topographiques.

Pour les premiers siècles de l'histoire, M. Rickli commence avec l'Egypte (5000 ans av. J.-Ch.). Pour ces temps reculés, l'auteur procède par mille ans, qu'il divise en deux parties par moitiés. Mais à partir du Xe siècle, plus connu et où les évènements sont plus denses, chaque siècle est divisé en quart et chaque page représente un quart de siècle. Le système décimal est appliqué aux évènements de manière à ce que chaque quart de siècle est figuré par cinq sections de 10 années. A partir du VIIe siècle, nous avons, au lieu des périodes décennales, l'indication par année et il en est ainsi jusqu'à la fin de ces tableaux chronographiques.

Aujourd'hui, que l'histoire de la civilisation tient une si grande place dans les études historiques. M. Rickli n'a eu garde d'omettre ce côté important de la vie des peuples et de l'humanité en général ; il lui a consacré la marge de ses tablettes.

Seulement, qu'on nous permette, en passant, cette petite critique : il y a quelque arbitraire dans le choix des noms écrits en grands ou en petits caractères. Pourquoi, par exemple, le nom de l'Arioste est-il imprimé en plus petits caractères que celui du Titien et de Pétrarque ? Pourquoi le nom de St-Louis n'est-il pas écrit en grandes lettres comme celui de Rodolphe de Habsbourg ? En littérature et dans les arts, la France et d'autres pays encore sont trop sacrifiés à l'Allemagne.

Mais au lieu de nous arrêter à ces questions de détails (il y en aurait bien d'autres à signaler), hâtons-nous de relever ce qui fait le principal mérite de la chronographie de M. Rickli et dont nous n'avons rien dit encore : c'est

l'emploi extrêmement ingénieux des couleurs pour distinguer les séries décimales des temps, l'emploi de couleurs analogues dans le texte ou à la marge pour faire ressortir les nombres correspondants des séries différentes. Les couleurs n'étant qu'en petit nombre, il n'est besoin que d'un coup d'œil pour en connaître la valeur. Prenons la couleur rouge par exemple. Elle marque toujours le neuvième siècle d'une série de 10 siècles ou la neuvième année d'une dizaine, et de manière à lier certains noms propres à cette couleur d'*une façon indissoluble*, dans la mémoire des élèves.

Somme toute, il y a certainement un grand progrès dans les Tablettes chronographiques de M. Rickli, et leur introduction dans les écoles privées et publiques constituerait un avantage sérieux pour la science, comme l'ont reconnu les hommes les plus autorisés, MM. Ditmar, à Deux-Ponts, Sybel, à Bonn, Duruy, à Paris, Wiese, à Berlin, Herding, à Erlangen, Charles Cuvier, ancien recteur de l'Académie de Strasbourg. A. Daguet.

Géographie, par H. Fabre, ancien professeur de sciences au lycée et aux écoles municipales d'Avignon. Ouvrage orné de figures intercalées dans le texte. Paris. Ch. Delagrave.

Ce volume fait partie du *Cours complet d'enseignement littéraire et scientifique à l'usage de tous les établissements d'instruction publique*, par MM. F. Deltour et H. Fabre. Bon nombre de manuels ont déjà paru, traitant surtout des sciences naturelles et mathématiques. Celui que nous annonçons fait suite aux précédents. Les qualités incontestables de ce dernier livre sont, surtout, un style des plus attrayants, une nomenclature simple et pratique, des détails intéressants sur les pays traités et des gravures fort bien faites.

Avec la méthode adoptée par l'auteur, l'ouvrage est excellent ; mais nous ferons remarquer qu'aujourd'hui la géographie ne s'enseigne plus uniquement à l'aide d'un manuel, fût-il un chef-d'œuvre du genre, que l'on fait apprendre aux élèves, mais bien au moyen de dessins, de cartes surtout — absentes du livre de M. Fabre — que maîtres et élèves dessinent sur le tableau noir et dans des cahiers *ad hoc*. C'est la seule méthode fructueuse pour familiariser les jeunes gens avec la configuration réelle des différents pays du globe. A. Biolley.

PARTIE PRATIQUE.

Problèmes.

Un domestique a laissé tous ses gages en dépôt à son maître, à condition que celui-ci lui en paye les intérêts simples au 6 %. A la fin de la 15me année, ils règlent compte et le maître doit lui donner fr. 7,455. Quel était le montant des gages annuels ?

Une corde AB, commune à deux circonférences qui se coupent, mesure 8 centimètres. Une des flèches mesure 1 centim., et l'autre 15 mm. Calculer les rayons des deux circonférences.

Leçon XI.

Lorsqu'on partage deux gâteaux égaux, l'un en 8, l'autre en 9 parties, quelles sont les parties les plus grandes ? — Réponse : les huitièmes.

En se basant sur cette réponse, le maître fera remarquer que *de toutes les fractions qui ont le même numérateur et des dénominateurs différents, celle qui a le plus petit dénominateur est la plus grande.*

On peut conclure de là que, pour rendre une fraction deux, trois, quatre fois plus petite, il suffit de doubler, tripler, quadrupler le dénominateur et de conserver le même numérateur. Dans la leçon précédente, nous avions déjà découvert la même loi par un autre raisonnement.

XXIIIe Exercice.

Cherchez les $^2/_3$ de $^1/_2$? Rép. le tiers de $^1/_2$ est $^1/_6$; les $^2/_3$ font $^2/_6$.
» $^3/_4$ de $^1/_2$? » le quart de $^1/_2$ est $^1/_8$; les $^3/_4$ font $^3/_8$.
» $^3/_5$ de $^1/_2$? » le cinquième de $^1/_2$ est $^1/_{10}$; les $^3/_5$ font $^3/_{10}$.
» $^2/_7$ de $^1/_4$? » le septième de $^1/_4$ est $^1/_{28}$; les $^2/_7$ font $^2/_{28}$.
» $^4/_5$ de $^1/_{13}$? » le cinquième de $^1/_{13}$ est $^1/_{65}$; les $^4/_5$ font $^5/_{65}$.

On aura soin, dans cet exercice, de laisser faire à l'enfant le raisonnement tel que nous l'avons écrit, afin de l'habituer à réfléchir. Il serait, à notre avis, peu convenable de lui montrer de prime abord qu'il n'y a qu'à multiplier numérateur par numérateur et dénominateur par dénominateur. Il vaut mieux laisser découvrir cette règle à l'élève, et en la lui laissant formuler comme conséquence du principe qui l'a guidé dans son calcul.

Leçon XII.

Ce n'est pas seulement d'une fraction dont le numérateur est l'unité que l'en peut être appelé à prendre la $^1/_2$, le $^1/_3$, le $^1/_4$, etc., mais de fractions dont le numérateur peut varier à l'infini.

Quel que soit le numérateur de la fraction, on pourra sans doute toujours rendre la fraction un certain nombre de fois plus petite en multipliant le dénominateur de la fraction, comme il est dit dans la leçon XI.

Mais il est des cas où l'on peut procéder d'une manière plus simple : c'est lorsque le numérateur de la fraction peut se diviser sans reste par le chiffre de la partie aliquote que l'on doit prendre.

Ainsi, comme l'on dit la $^1/_2$ de 2 pommes est 1 pomme, on dira la $^1/_2$ de $^2/_3$ est $^1/_3$; de $^2/_5$ est $^1/_5$; de $^4/_9$ est $^1/_9$, etc. Le tiers de $^3/_4$ est $^1/_4$; de $^6/_{11}$ est $^2/_{11}$, etc.

Ce moyen est si simple qu'il suffit de l'énoncer pour que les élèves comprennent qu'il doit avoir la préférence sur l'autre toutes les fois qu'on peut l'employer.

(*) Nous ne pouvons pas insérer l'exercice 22 parce que notre imprimerie ne possède pas les signes nécessaires.

Compte-rendu de la souscription pour les victimes d'Hellikon.

La souscription ouverte dans l'*Educateur* pour les victimes d'Hellikon a produit la somme de 192 francs.

Le Comité formé à ce sujet s'est occupé de la destination à donner à cet argent et a décidé d'en donner une partie, savoir 112 francs à la commune d'Hellikon pour être distribués par elle, et 90 francs au malheureux instituteur d'Hellikon, aujourd'hui à Dielsdorf, canton de Zurich.

Voici les considérations qui ont motivé cette décision.

La commune d'Hellikon a reçu des sommes considérables, et des renseignements pris sur place (en Argovie) nous ont convaincu que nous ne pourvions pas faire un meilleur usage d'une partie de cette somme que de donner une marque efficace de sympathie à un collègue aussi durement frappé, soit par la catastrophe elle-même, soit par les conséquences qu'elle a eues pour lui. Indépendamment du fait que la sœur de l'instituteur d'Hellikon a péri dans le désastre, que son frère, robuste jeune homme de 30 ans, qui était le principal soutien de la famille, est mort des suites de l'événement à l'hospice de Königsfelden, laissant une vieille mère à la charge unique de son frère l'instituteur, ce dernier, victime de l'atroce injustice qui a mis à sa charge un malheur dont la responsabilité retombe tout entière aux constructeurs de la nouvelle maison d'école, s'est vu en butte à toutes les avanies que peut inventer la passion, et après avoir bu à la coupe des humiliations les plus amères, il a dû quitter sa place et vendre le petit bien de famille qui faisait vivre les siens. Ce n'est pas tout. Le corps et le cœur brisés par l'injustice de ses concitoyens, M. Muller a vu le moment où sa santé altérée ne lui permettrait plus de tenir l'école et le rendrait incapable de travail. Heureusement qu'un séjour dans l'Appenzell et les marques de sollicitude données à l'instituteur d'Hellikon par des gens de cœur ont eu le plus salutaire effet sur la santé de M. Muller et l'ont mis en état de reprendre les fonctions enseignantes. La jeunesse aidant, car M. Muller n'a que 26 ans, il y a lieu d'espérer que l'instituteur de Dielsdorf pourra se remettre de la terrible secousse physique et morale qu'il a subie et qui a laissé des traces profondes dans son caractère devenu triste et mélancolique. Peut-être eût-il succombé à la douleur, sans le sentiment religieux profond qui le soutient et le console, et que respirent toutes ses lettres, avec un amour touchant pour l'enfance qui lui a déjà fait retrouver une famille dans le nouveau cercle d'écoliers dont il est entouré à Dielsdorf. Nous pensons avoir suffisamment justifié la mesure prise par le Comité dans la répartition faite de la souscription d'Hellikon et la mesure dictée avant tout par un sentiment de justice et d'humanité qui se trouvait ici en parfait accord avec la pensée de solidarité qui doit animer les membres du corps enseignant de tous les cantons. Avons-nous besoin d'ajouter que M. Muller, dans une lettre datée de Dielsdorf 19 août, exprime en termes émus sa gratitude pour ce qu'il appelle un beau présent et nous prie d'être les interprètes de sa reconnaissance.

Le Rédacteur en chef: A. Daguet.

Fribourg. — Imprimerie Edouard Bielmann.